

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Achref GUERMECH (A.M.C Ernst & Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

GROUPE LAND'OR
BILAN CONSOLIDÉ (Actifs)
 Arrêté au 31 Décembre 2025
 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)

Notes

31/12/2025

31/12/2024

Actifs

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles	3.1	7 349 176	6 086 550
Amt/dép. immobilisations incorporelles		(4 831 852)	(4 020 398)
Total immobilisations incorporelles		2 517 324	2 066 152
Immobilisations corporelles	3.2	174 005 976	163 196 124
Amt/dép. immobilisations corporelles		(49 551 127)	(42 565 677)
Total immobilisations corporelles		124 454 849	120 630 447
Immobilisations financières	3.3	1 216 981	239 126
Total immobilisations financières		1 216 981	239 126
Total des Actifs Immobilisés		128 189 154	122 935 725
Autres Actifs Non Courants	3.4	354 307	195 300
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		128 543 461	123 131 025

ACTIFS COURANTS

Stocks et en-cours	3.5	56 911 620	50 414 177
Dépréciations des stocks et en-cours		(1 856 154)	(1 041 792)
Total des Stocks		55 055 466	49 372 385
Clients et comptes rattachés	3.6	37 023 966	35 022 836
Dép. sur créances clients et comptes rattachés		(4 993 262)	(4 636 396)
Total des Clients et comptes rattachés		32 030 704	30 386 440
Autres actifs courants		14 797 949	8 431 044
Dép. autres actifs courants		(661 439)	(742 449)
Autres Actifs Courants	3.7	14 136 510	7 688 595
Placements et Autres Actifs Financiers	3.8	25 500 000	15 000 000
Liquidités et Equivalents de Liquidités	3.9	17 404 176	14 517 188
TOTAL ACTIFS COURANTS		144 126 856	116 964 608
TOTAL ACTIFS		272 670 317	240 095 633

GROUPE LAND'OR
BILAN CONSOLIDÉ (Capitaux propres et passifs)
Arrêté au 31 décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)

Notes

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux propres

Capital social		13 784 285	13 784 285
Primes liées au capital		67 231 496	67 231 496
Réserves consolidés		17 569 787	10 504 392
Autres capitaux propres		8 709 201	9 447 158
Ecart de conversion groupe		(2 666 192)	(2 730 471)
Résultat de l'exercice - Part du Groupe		7 414 458	12 631 257
Total des capitaux propres - Part du Groupe	4.1	112 043 035	110 868 117
Total des intérêts minoritaires	4.1	1 767 666	234

Passifs

PASSIFS NON COURANTS

Emprunts et dettes financières	4.2	38 878 577	49 067 732
Provision	4.3	6 361 216	5 954 954
Total des Passifs Non Courants		45 239 793	55 022 686

PASSIFS COURANTS

Fournisseurs et comptes rattachés	4.4	45 305 872	35 763 507
Autres passifs courants	4.5	36 120 527	14 314 421
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	4.6	32 193 424	24 126 668

Total des Passifs Courants		113 619 823	74 204 596
-----------------------------------	--	--------------------	-------------------

TOTAL PASSIFS		158 859 616	129 227 282
----------------------	--	--------------------	--------------------

TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		272 670 317	240 095 633
--	--	--------------------	--------------------

GROUPE LAND'OR
ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)

Notes

2025

2024

Produits d'exploitation

Revenus	5.1	269 832 249	259 028 592
Autres produits d'exploitation		2 501 958	2 527 835
Total des Produits D'exploitation		272 334 207	261 556 427

Charges d'exploitation

Variation de stock de produits finis	5.2	1 535 936	239 839
Achats consommés	5.2	(182 992 260)	(172 319 550)
Charges externes	5.3	(8 397 782)	(8 014 669)
Charges de personnel	5.4	(29 199 826)	(26 241 886)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5.5	(9 363 082)	(10 621 370)
Impôts et taxes	5.6	(1 901 763)	(1 882 919)
Autres charges d'exploitation	5.6	(23 284 469)	(20 516 736)
Total des Charges D'exploitation		(253 603 246)	(239 357 291)

RESULTAT D'EXPLOITATION

18 730 961 **22 199 136**

Charges financières nettes	5.7	(9 034 387)	(5 561 810)
Produits de placements	5.8	1 073 231	166 535
Autres gains ordinaires	5.9	2 270 006	1 164 057
Autres pertes ordinaires		(713 661)	(378 999)

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS

12 326 150 **17 588 919**

Impôt sur les bénéfices	5.10	(5 076 819)	(4 957 628)
-------------------------	------	-------------	-------------

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS

7 249 331 **12 631 291**

RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE

7 249 331 **12 631 291**

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)

7 414 458 **12 631 257**

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)

(165 127) **34**

GROUPE LAND'OR
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	2025	2024
Résultat net		7 249 331	12 631 291
Ajustements pour :			
Part revenant aux intérêts des minoritaires		1 932 559	-
Amortissements et provisions	5.5	9 363 082	10 621 370
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat	4.1	(737 957)	(696 963)
Charges d'intérêts	5.7	3 262 629	3 048 342
Variation écart de conversion	6.2	(570 344)	(837 246)
Plus ou moins-value de cession des immobilisations	5.9	(259 712)	(152 216)
Variation des :			
Stocks		(6 497 443)	(1 271 818)
Créances		(2 001 130)	(516 615)
Autres actifs		(6 366 905)	6 956 495
Fournisseurs et autres passifs		31 285 241	(5 741 045)
Flux provenant des activités d'exploitation		36 659 351	24 041 595
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.		(13 003 233)	(8 491 526)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 679 336	360 636
Décaissements provenant des autres actifs non courants		(159 007)	(354 002)
Décaissements/ Encaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(977 855)	172 390
Flux affectés aux activités d'investissement		(12 460 759)	(8 312 502)
Emission d'emprunts		-	7 500 000
Encaissement \ (remboursement) des crédits de financement de stock et autres crédits de gestion (Net)	4.6	(6 000 000)	(2 500 000)
Remboursement des emprunts		(12 974 967)	(12 640 485)
Subventions d'investissement reçues		-	770 162
Paiement dividendes	4.1	(5 502 631)	-
Flux (affectés) aux activités de financement		(24 477 598)	(6 870 323)
Variation de Trésorerie		(279 006)	8 858 770
Trésorerie au début de l'exercice		16 574 233	7 715 463
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.1	16 295 227	16 574 233

GROUPE LAND'OR
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTES AU 31 décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

Présentation du groupe :

La Société mère Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société ») est une société anonyme de droit Tunisien. Les états financiers consolidés du groupe Land'Or arrêtés au 31 décembre 2025 correspondent à ceux de la société Land'Or ainsi que de ses filiales Land'Or Foods & Services (« LFS »), Echarika Alybia Tunisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka, Land'Or Maroc Food & Services (« Land'Or Maroc ») et Land'Or USA Holdings Inc

Le périmètre de consolidation est déterminé comme suit :

Désignation	Qualité	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LANDOR	Mère	100%	Société consolidante
LFS	Filiale	99,99%	Intégration globale
ALHADITHA	Filiale	65%	Intégration globale
LMI	Filiale	95%	Intégration globale
LM	Filiale	100%	Intégration globale
LUSA	Filiale	100%	Intégration globale

1_ La Société mère Land'Or a démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires

2_ La filiale LFS est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en janvier 2003. L'objet de LFS est la commercialisation en gros et en détail des produits agro-alimentaires et agricoles. A partir de 2006 l'activité principale de LFS est devenue le transport de marchandise pour le compte d'autrui ainsi que toutes opérations accessoires, annexes ou connexes à l'objet cité dessus et essentiellement la gestion pour le compte d'autrui de l'ensemble des opérations de logistique.

3_ La filiale "Echarika Alybia Tunisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka" est une société dont le capital est de 1 000 000,00 Dinars Libyens et régie par la loi Libyenne. Cette société n'est pas entrée en activité depuis sa constitution.

4_ La filiale Land'Or Maroc est une société dont le capital est de 9 000 000,00 MAD et régie par la loi Marocaine.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux évènements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

Dans l'objectif de redresser la situation financière de Land'Or Maroc, Land'Or a soumis à l'approbation de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 05/04/2016, un plan de restructuration financière au profit de sa filiale. N'ayant pas reçu de suite à cette demande et au vu de l'évolution positive de l'activité de la filiale au cours des dernières années notamment avec le démarrage du projet industriel au Maroc, Land'Or a introduit, le 22/08/2024, une demande d'autorisation pour un nouveau plan de restructuration de sa filiale consistant en la conversion de l'ancienne créance datant des exercices 2013 et 2014 s'élevant à 5,9M€ en une participation dans le capital.

5_ La filiale "Land'Or USA Holding Inc" est une société dont le capital est de 650 000,00 USD et régie par la loi américaine. Cette société est actuellement en veilleuse.

6_ La Filiale "Land'Or Maroc Industries (LMI)" est une filiale industrielle dont le capital est de 150 527 400,00 MAD et régie par la loi Marocaine. Suite à l'accord de la Banque Centrale de Tunisie en date du 07/05/2019 sous le Numéro 402373 autorisant la société Land'Or à prendre une participation dans le Capital de LMI qui s'élève à de 6M€. La filiale LMI a procédé à une augmentation de son capital en 2021 à l'ordre de 840 k€, en 2022 à l'ordre de 5000 K€ et 2023 à l'ordre de 783k€. Jusqu'au 2024, le Capital de LMI est détenu entièrement par Land'Or. En 2025, une augmentation du capital de LMI pour 7526 400 MAD a été entièrement réservée à MPEF IV.

7_ La filiale "LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)" est une société dont le capital est de 1.150.000AED est régie par la loi des Emirats Arabes unies et ayant une activité commerciale

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinars tunisiens (« TND ») et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. Ils ont été élaborés selon le coût historique. Il n'y a pas de modification des principes et méthodes comptables adoptées par les sociétés du groupe Land'Or par rapport à l'exercice précédent.

2- PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le groupe Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1- Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère sur les filiales.

Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ; et
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ;

Goodwill

Il n'y a pas des retraitements à opérer relatifs au Goodwill et ce en raison de l'absence de différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de la société Land'Or dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis des sociétés LFS et Land'Or Maroc, lors de leur constitution, ainsi que lors des augmentations de leur capital en 2003 et en 2012, et ce en se référant à la norme NCT 38 (norme comptable relative aux regroupements d'entreprises).

Ecart de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis de la monnaie locale vers la monnaie de présentation des états financiers consolidés (« TND ») selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de clôture
- Les éléments de l'état de résultat sont convertis au cours moyen
- Les capitaux propres sont convertis au cours historique
- La différence de change en résultante est constatée en écart de conversion parmi les capitaux propres

2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée d'utilité
Progiciel SAP	10 ans
Autres logiciels informatiques	3 ans
Dépôts de marques	3 ans
Bâtiment industrie	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20 ans
Installations techniques	20 ans
Matériels industriels	20 ans
Outils industriels	10-15 ans
A.A.matériel et outillage industrie	20 ans
Matériels de transport des biens	7 ans
Matériels de transport des personnes	7-10 ans
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35 ans
Equipements de bureau	10 ans
Matériels informatiques	7 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3- Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.4- Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.5- Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable. L'évaluation de ces provisions est effectuée sur la base de l'ancienneté des articles, de leur rotation, de leur état physique ainsi que des perspectives d'écoulement ou d'utilisation.

Les provisions ainsi constatées sont ajustées à chaque date de clôture en fonction de l'évolution de la valeur des stocks.

2.6- Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.7- Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.8- Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.9- Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.10 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en TND (ou dans la monnaie locale pour les filiales étrangères) selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

La conversion est faite par le biais de taux de change fixé par la banque centrale au 31/12 de chaque exercice.

3- ACTIFS

3.1- Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels	5 931 028	4 499 419
Concessions, brevets & droits similaires	1 029 768	1 015 196
Immobilisations incorporelles en cours	343 772	538 147
Avances et acomptes s/immo. incorp.	44 608	33 788
Total brut	7 349 176	6 086 550
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(4 831 852)	(4 020 398)
Total net	2 517 324	2 066 152

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2024	Acquisition	Cession	Reclassement	Effet de Conversion	Valeur Brute 2025
Logiciel informatique	4 499 419	1 238 601	(2 295)	194 374	929	5 931 028
Dépôt de marques	1 015 196	14 541	-	-	31	1 029 768
Immob. incorp. en cours	538 147	-	-	(194 374)	-	343 772
Avances s/immo. incorp.	33 788	10 554	-	-	265	44 608
TOTAL	6 086 550	1 263 696	(2 295)	-	1 225	7 349 176

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2025	Amort 2024	Dotation	Reprise sur cession	Reclassement (*)	Effet de Conversion	Amort 2025	Valeur Nette 2025
Logiciel informatique	5 931 028	(3 375 741)	(522 440)	2 295	(77 886)	(567)	(3 974 339)	1 956 689
Dépôt de marques	1 029 768	(644 657)	(212 856)	-	-	-	(857 513)	172 255
Immob. incorp. en cours	343 772	-	-	-	-	-	-	343 772
Avances s/immo. incorp.	44 608	-	-	-	-	-	-	44 608
TOTAL	7 349 176	(4 020 398)	(735 296)	2 295	(77 886)	(567)	(4 831 852)	2 517 324

(*) Il s'agit d'un reclassement des immobilisations incorporelles à charges à répartir

3.2- Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Terrains nus	3 809 798	3 784 949
Terrains bâtis	230 400	230 400
Constructions	31 332 294	31 103 067
Installations générales, agencements et aménagements	13 217 906	11 609 477
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	6 665 029	5 287 072
Installations techniques	16 814 021	15 167 114
Matériel Industriel	78 340 574	75 806 453
Outillage Industriel	8 729 523	7 685 633
Matériel de transport	8 639 788	7 493 683
Matériel de transport en CB/Location	-	-
Matériel de bureau	1 151 046	1 069 416
Matériel informatique	3 410 813	3 117 697
Immobilisations corporelles en cours	1 664 784	841 163
Total brut	174 005 976	163 196 124
Amt/dép. immobilisations corporelles	(49 551 127)	(42 565 677)
Total net	124 454 849	120 630 447

Les immobilisations en cours dont le montant s'élève à 1.664.784 TND représente la somme versée pour la construction qui n'est pas encore mis en service à la date de clôture.

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2024	Acquisition	Cession	Reclassement	Effet de Conversion	Valeur Brute 2025
Terrains nus	3 784 949	-	-	-	24 849	3 809 798
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	230 400
Constructions	31 103 067	-	-	-	229 227	31 332 294
Instal. Ag. et aménagements	11 609 477	1 579 314	-	-	29 115	13 217 906
Instal.tech, mat&out.en CB	5 287 072	1 333 992	-	-	43 965	6 665 029
Installations techniques	15 167 114	1 660 720	-	-	(13 813)	16 814 021
Matériel Industriel	75 806 453	3 222 223	(948 109)	-	260 007	78 340 574
Outilsage Industriel	7 685 633	1 389 904	(372 372)	-	26 358	8 729 523
Matériel de transport	7 493 683	1 145 624	(74 421)	-	74 902	8 639 788
Matériel de transport en CB	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	1 069 416	74 867	-	-	6 763	1 151 046
Matériel informatique	3 117 697	489 929	(205 255)	-	8 442	3 410 813
Immob. Corp. en cours	841 163	827 904	(10 811)	-	6 528	1 664 784
TOTAL	163 196 124	11 724 477	(1 610 968)		696 343	174 005 976

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2025	Amort 2024	Dotation	Reprise sur cession	Reclassement	Effet de Conversion	Amort 2025	Valeur Nette 2025
Terrains nus	3 809 798	-	-	-	-	-	-	3 809 798
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	-	-	230 400
Constructions	31 332 294	(4 497 228)	(826 910)	-	-	(11 179)	(5 335 317)	25 996 977
Instal. Ag. et aménagements	13 217 906	(3 598 882)	(598 545)	-	(224 928)	1 579	(4 420 776)	8 797 130
Instal.tech, mat&out.en CB	6 665 029	(970 973)	436 388	-	-	(12 859)	(547 444)	6 117 585
Installations techniques	16 814 021	(4 458 334)	(766 064)	-	-	(5 937)	(5 230 335)	11 583 686
Matériel Industriel	78 340 574	(20 204 522)	(3 743 418)	29 322	18 008	(23 487)	(23 924 097)	54 416 477
Outilsage Industriel	8 729 523	(2 295 444)	(501 743)	39 369	-	(1 897)	(2 759 715)	5 969 808
Matériel de transport de biens	8 639 788	(3 937 463)	(648 100)	47 284	1 628	41	(4 536 610)	4 103 178
Matériel de bureau	1 151 046	(960 781)	(87 611)	-	464 958	(9 699)	(593 133)	557 913
Matériel informatique	3 410 813	(1 642 050)	(378 414)	75 369	(259 666)	1 061	(2 203 700)	1 207 113
Immob. Corp. en cours	1 664 784	-	-	-	-	-	-	1 664 784
TOTAL	174 005 976	(42 565 677)	(7 114 417)	191 344	-	(62 377)	(49 551 127)	124 454 849

3.3- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	1 216 981	239 126
Total Net	1 216 981	239 126

3.4- Autres actifs non courant

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Charge à répartir	18 609 013	17 970 552
Total brut	18 609 013	17 970 552
Résorptions	(18 254 706)	(17 775 252)
Total net	354 307	195 300

3.5- Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	17 545 552	20 120 882
Stocks d'emballages	9 066 310	7 497 394
Stock en transit	6 308 671	4 026 294
Matières consommables	253 372	246 379
Produits finif et en-cours	16 899 447	12 529 117
Stocks divers	6 838 268	5 994 111
Total brut	56 911 620	50 414 177
Dépréciations des stocks d'emballages	(1 856 154)	(1 041 792)
Total net	55 055 466	49 372 385

3.6- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Clients	26 010 481	26 235 623
Clients - Effets à recevoir	8 857 998	6 325 574
Clients - Chèques à Encaisser	-	125 751
Chèques & Effets impayés	460 558	586 457
Clients douteux ou litigieux	1 694 929	1 749 431
Total brut	37 023 966	35 022 836
Dép. sur créances clients et comptes rattachés	(4 993 262)	(4 636 396)
Total net	32 030 704	30 386 440

3.7- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2025	31/12/2024
Créances sur personnel & organismes sociaux	15 454	21 065
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	915 476	417 555
Etat et collectivité publique	8 009 098	2 799 227
Etat crédit d'impôt	2 007 084	2 595 543
Débiteurs divers	1 332 745	464 109
Compte de régularisation actif	2 518 092	2 133 545
Total brut	14 797 949	8 431 044
Dép. autres actifs courants	(661 439)	(742 449)
Total net	14 136 510	7 688 595

3.8- Placements et autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts bancaires	25 500 000	15 000 000
Total brut	25 500 000	15 000 000

3.9- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	7 215 794	3 701 287
Banque	8 749 111	11 458 502
Autres valeurs	2 000 405	405
Caisse	21 114	23 759
Régies d'avance et accreditifs	14 525	6 064
Total brut	18 000 949	15 190 017
Provision pour dépréciation des comptes bancaires	(596 773)	(672 829)
Total net	17 404 176	14 517 188

4- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	13 784 285	13 784 285
Primes liées au capital	67 231 496	67 231 496
Réserves	17 569 787	10 504 392
Autres capitaux propres	8 709 201	9 447 158
Réserves de conversion groupe	(2 666 192)	(2 730 471)
Résultat de l'exercice	7 414 458	12 631 257
Capitaux propres-part du groupe	112 043 035	110 868 117
Intérêts minoritaires	1 767 666	234
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 784 285	13 784 285
Résultat du Groupe par action	0,538	0,916

En dinar tunisien (TND)	Solde 2024	Affectation du résultat 2024	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Résultat de la période	Solde 2025
Capital social	13 784 285	-	-	-	-	13 784 285
Primes liées au capital	67 231 496	-	-	-	-	67 231 496
Réserves consolidés	10 504 392	12 631 257	(5 502 631)	(63 231)	-	17 569 787
Autres capitaux propres	9 447 158	-	-	(737 957)	-	8 709 201
Ecart de conversion groupe	(2 730 471)	-	-	64 279	-	(2 666 192)
Résultat de l'exercice - Part du Groupe	12 631 257	(12 631 257)	-	-	7 414 458	7 414 458
Capitaux propres-part du groupe	110 868 117	-	(5 502 631)	(736 909)	7 414 458	112 043 035
Résultat du Groupe par action					0,538	

Le capital social s'élève à 13.784.285 TND réparti au 31 décembre 2025 sur 13.784.285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

La ventilation de l'écart de conversion par entité se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Ecart de conversion provenant de la société LM	(3 676 189)	(3 488 632)
Ecart de conversion provenant de la société LMI	1 143 783	871 371
Ecart de conversion provenant de la société ELHADITHA	(40 021)	(40 021)
Ecart de conversion provenant de la société LUSA	(68 537)	(86 071)
Ecart de conversion provenant de la société LMAE	(25 228)	12 882
Capitaux propres-part du groupe	(2 666 192)	(2 730 471)

4.2- Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
En dinar tunisien (TND)		
Emprunts BT - non courant	15 138 455	17 052 632
Emprunts UBCI - non courant	1 568 945	3 073 527
Emprunt BERD - non courant	18 875 694	26 215 157
Dette de location financière	3 295 483	2 726 416
Total emprunt	38 878 577	49 067 732

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les passifs financiers à court terme.

4.3- Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
En dinar tunisien (TND)		
Autres provisions pour risques et charges	4 816 572	4 754 954
Provisions pour pensions et retraites	1 544 644	1 200 000
Total provisions	6 361 216	5 954 954

4.4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
En dinar tunisien (TND)		
Fournisseurs ordinaires locaux	15 388 973	16 299 402
Fournisseurs étrangers	11 857 851	6 651 923
Fournisseurs - retenue de garantie	550 828	419 820
Fournisseurs d'immobilisations	806 656	865 891
Fournisseurs - Factures non parvenues	7 743 438	4 070 963
Fournisseurs - Effets à payer	8 958 126	7 455 508
Total Fournisseurs et comptes rattachés	45 305 872	35 763 507

4.5- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
En dinar tunisien (TND)		
Clients - Avances et acomptes reçus	2 757 308	153 344
Rémunération due au personnel	3 842 542	3 451 338
Etat et Collectivités publiques	7 494 607	5 471 475
Créditeurs divers	3 516 468	2 303 123
Compte régul. Passif	18 315 864	2 343 141
Comptes courants groupe passifs - courant	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	193 739	592 000
Total Autres passifs courants	36 120 528	14 314 421

4.6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Echéance à moins d'un an emprunts BT - courant	2 067 050	1 949 312
Echéance à moins d'un an emprunts UBCI - courant	1 504 582	1 432 291
Financement de stock et préfinancement export	-	6 000 000
Concours bancaires - Financement en devise	22 207 455	12 642 078
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 998 267	973 706
Emprunts auprès établissement.de crédit - crédit-bail - courant	1 147 760	1 012 846
Intérêts courus sur emprunts - courant	268 310	116 435
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	32 193 424	24 126 668

5- COMPTE DE RÉSULTAT

5.1- Produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Chiffre d'affaires	269 832 249	259 028 592
Autres produits d'exploitation	2 501 958	2 527 835
Vente de services	1 211 356	1 249 730
Subventions d'exploitation	33 101	148 483
Subv. invest. Virées au résult. de l'ex.	798 627	792 746
Autres produits divers	458 874	336 876
Total Produits d'exploitation	272 334 207	261 556 427

5.2- Achats Consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Achat de matières premières	(148 356 500)	(137 767 567)
Achat emballages et autres matières consommables	(17 493 919)	(15 534 478)
Variation de stocks	(17 141 841)	(19 017 505)
Total Achats Consommés	(182 992 260)	(172 319 550)

5.3- Autres achats

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Autres achats stockables	(2 636 094)	(2 171 735)
Autres achats non stockables	(5 761 688)	(5 842 934)
Total Autres achats	(8 397 782)	(8 014 669)

5.4- Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2025	2024
En dinar tunisien (TND)		
Salaires et compléments de salaires	(24 904 396)	(22 529 904)
Charges sociales légales	(4 295 430)	(3 711 982)
Total Charges de personnel	(29 199 826)	(26 241 886)

5.5- Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2025	2024
En dinar tunisien (TND)		
Dotations aux amortissements	(8 275 793)	(9 453 974)
Dotations aux provisions	(4 297 380)	(4 251 231)
Total	(12 573 173)	(13 705 204)
Reprise sur provision	3 210 091	3 083 834
Total Net	(9 363 082)	(10 621 370)

5.6- Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2025	2024
En dinar tunisien (TND)		
Services extérieurs ACE	(7 321 093)	(5 917 911)
Charges diverses ordinaires	(599 561)	(411 433)
Autres services extérieurs	(15 363 815)	(14 187 392)
Total	(23 284 469)	(20 516 736)

5.7- Charges financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2025	2024
En dinar tunisien (TND)		
Intérêts des emprunts	(3 262 629)	(3 048 342)
Autres charges d'intérêts	(1 492 929)	(2 082 865)
Gain /Perte de change net	(1 789 957)	1 715 530
Autres frais et commissions financières	(2 488 872)	(2 146 133)
Total	(9 034 387)	(5 561 810)

5.8- Produits de placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2025	2024
En dinar tunisien (TND)		
Produits d'intérêts	1 073 231	166 535
Total	1 073 231	166 535

5.9- Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Autres produits exceptionnels	834 239	243 998
Produit de cession des immobilisations	259 712	152 216
Transferts de charges d'exploitation	1 176 055	767 843
Total	2 270 006	1 164 057

5.10- Impôts sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024 (*)
Impôt exigible	(4 451 135)	(4 079 185)
Impôt exigible - Contribution conjoncturelle	-	(363 809)
Impôt exigible - Contribution sociale	(625 684)	(514 634)
Total	(5 076 819)	(4 957 628)

(*) Chiffres retraités pour des besoin de comparabilité

6.1- Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Placements	25 500 000	15 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	18 000 948	15 190 017
Concours Bancaires (y compris financement en Devise)	(27 205 721)	(13 615 784)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 295 227	16 574 233

6.2- Variation de l'écart de conversion

La variation de l'écart de conversion se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2025	2024
Variation de l'écart de conversion (capitaux propres)	64 279	243 037
Variation de l'écart de conversion (Immobilisations Corporelles Brut)	(697 568)	(1 185 544)
Variation de l'écart de conversion (Immobilisations Corporelles Amortissements)	62 944	105 261
Total	(570 345)	(837 246)

7- NOTES COMPLEMENTAIRES

7.1- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 24 Avril 2026.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2- Informations sur les parties liées

7.2.1- Transactions et soldes avec les parties liées

Toutes les transactions et les soldes avec les parties liées sont des transactions et soldes intra-groupe éliminés au niveau des états financiers consolidés.

Par ailleurs, courant 2025, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 8 443 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2025 est nul.

7.2.2- Obligations et engagements envers les dirigeants de la société mère

Au cours l'exercice 2025, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 1.246.655 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages à long terme pour les dirigeants.

Le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et s'élève à 157.000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 14 4000 DT bruts. Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le DG de 583.828 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

GROUPE LAND'OR
Etat de résultat consolidé par pôle
Période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Industrie	Commerce	Distribution	2025
Produits d'exploitation				
Revenus	201 986 808	67 845 441	-	269 832 249
Autres produits d'exploitation	2 384 444	117 514	-	2 501 958
Total des Produits D'exploitation	204 371 252	67 962 955	-	272 334 207
Charges d'exploitation				
Variation de stock de produits finis	1 410 357	125 579	-	1 535 936
Achats consommés	(121 259 695)	(61 732 565)	-	(182 992 260)
Charges externes	(7 923 943)	(11 514)	(462 325)	(8 397 782)
Charges de personnel	(24 636 849)	(3 056 046)	(1 506 931)	(29 199 826)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(8 894 676)	(242 007)	(226 399)	(9 363 082)
Impôts et taxes	(1 846 089)	(34 061)	(21 613)	(1 901 763)
Autres charges d'exploitation	(15 388 823)	(6 781 221)	(1 114 425)	(23 284 469)
Opérations d'exploitation Intra-Groupe	-	-	-	-
Total des Charges D'exploitation	(178 539 718)	(71 731 835)	(3 331 693)	(253 603 246)
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 831 534	(3 768 880)	(3 331 693)	17 730 961
Charges financières nettes	(9 766 863)	731 452	1 024	(9 034 387)
Produits de placements	949 801	-	123 430	1 073 231
Autres gains ordinaires	909 591	1 177 924	182 491	2 270 006
Autres pertes ordinaires	(631 449)	(82 212)	-	(713 661)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	17 292 614	(1 941 716)	(3 024 748)	12 326 150
Impôt sur les bénéfices	(4 722 184)	(222 897)	(131 738)	(5 076 819)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	12 570 430	(2 164 613)	(3 156 486)	7 249 331
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12 570 430	(2 164 613)	(3 156 486)	7 249 331
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)	12 735 627	(2 164 613)	(3 156 556)	7 414 458
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)	(165 197)	-	70	(165 127)

GROUPE LAND'OR
Soldes intermédiaires de gestion
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

Produits		Charges		Solde	2025	2024
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge Commerciale		
Revenus et autres produits d'exploitation	272 334 207					
Production stockée	1 535 936	Ou (Déstockage de production)	-			
Production Immobilisée						
Total	273 870 143	Total	0	Production	273 870 143	261 796 266
(2) Production	273 870 143	Achats consommés	(182 992 260)	Marge sur coût matières	90 877 883	89 476 716
(1) Marge Commerciale	0	(1) et (2) Autres charges externes	(31 682 251)			
(2) Marge sur coût matière	90 877 883					
Subvention d'exploitation						
Total	90 877 883	Total	(31 682 251)	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	59 195 632	60 945 311
Valeur Ajoutée Brute	59 195 632	Impôts et taxes	(1 901 763)			
		Charges de personnel	(29 199 826)			
	59 195 632	Total	(31 101 589)	Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation	28 094 043	32 820 506
Excédent brut d'exploitation	28 094 043	ou Insuffisance brute d'exploitation	-			
Autres produits ordinaires	2 270 006	Autres charges ordinaires	(713 661)			
Produits financiers	1 073 231	Charges financières	(9 034 387)			
Transferts et reprises de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(9 363 082)			
		Impôt sur le résultat ordinaire	(5 076 819)			
Total	31 437 280	Total	(24 187 949)	Résultat des Activités Ordinaires (positif ou négatif)	7 249 331	12 631 291
Résultat positif des Activités ordinaires	7 249 331	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effets positifs des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables				
		Impôt sur les éléments extra. et sur les modifs. Comptables				
Total	7 249 331	Total	-	Résultat Net après Modifications Comptables	7 249 331	12 631 291

INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) **(CONFORMITE CMF – MATERIALITE FINANCIERE REFERENTIELS IFRS S1 & S2 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025)**

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

La présente note ESG est établie sur une base **consolidée pour le Groupe LAND'OR** et couvre le périmètre des sites de production situés en Tunisie et au Maroc, ainsi que les activités de **transport et de logistique** exercées à travers sa filiale dédiée. Compte tenu de la prédominance de l'activité industrielle, la présente note se concentre principalement sur les **activités de production fromagère**, tout en intégrant les enjeux ESG pertinents liés à l'activité logistique du Groupe.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs & cibles.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

La supervision des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est assurée par la Direction Générale, qui intègre progressivement ces dimensions dans la stratégie globale de l'entreprise.

La Direction Générale est responsable de :

- la supervision des risques ESG susceptibles d'impacter la performance et la continuité d'exploitation ;
- la validation de la cartographie des risques incluant les dimensions HSE ;
- le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) ESG (sécurité, énergie, eau, déchets, rejets, non-conformités) ;
- l'allocation des ressources nécessaires aux investissements HSE et environnementaux ;
- le pilotage de la conformité réglementaire et des engagements ISO 14001 et ISO 45001.

1.2. Comités concernés

À ce stade, la société ne dispose pas d'un comité ESG dédié formellement institué. Toutefois, les enjeux ESG sont traités de manière transversale à travers :

- les réunions de Direction ;
- les réunions de la Comité Consultative d'Entreprise (CCE) ;
- le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) ;
- les audits internes et externes.

Les départements QHSE, RH, et technique jouent un rôle central dans l'analyse et la remontée des informations ESG vers la Direction Générale.

1.3. Formation et renforcement des capacités

La société a engagé des actions régulières de formation et de sensibilisation en matière HSE, constituant le socle du développement ESG.

Ces actions couvrent notamment :

- sécurité au travail (machines, manutention, incendie) ;
- habilitation électrique ;
- habilitation cariste ;
- secourisme ;
- lutte contre incendie ;
- sécurité alimentaire ;
- bonnes pratiques environnementales.

Par ailleurs, la Société renforce progressivement ses compétences internes en matière de reporting ESG et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À ce titre, le Responsable HSE a bénéficié d'une formation spécialisée en reporting ESG et RSE.

1.4. Projet d'accompagnement ESG

La société a engagé une démarche progressive de structuration ESG basée sur :

- ISO 14001 (environnement) ;
- ISO 45001 (santé et sécurité) ;
- intégration progressive des KPI ESG ;
- audits environnementaux et énergétiques.

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business model et enjeux ESG

La société opère dans l'industrie agroalimentaire spécialisée dans la production fromagère. Le Groupe exerce également, à travers sa filiale dédiée, une activité de **transport et de logistique** assurant la distribution des produits.

Business model

- La transformation du lait en produits fromagers ;
- des processus industriels intensifs en énergie et en eau ;
- une exigence élevée en matière de qualité et de sécurité alimentaire ;
- le transport et la distribution des produits via la filiale logistique du Groupe.

Enjeux ESG matériels

La base d'identification des enjeux ESG financièrement matériels repose sur la réglementation tunisienne en vigueur, notamment en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et de la santé et sécurité au travail (SST).

Cette analyse est complétée et actualisée par les référentiels internationaux du SASB, applicables au secteur agroalimentaire – sous-secteur "Food & Beverage", permettant d'aligner l'identification des enjeux ESG avec les standards internationaux de matérialité financière et sectorielle.

Les enjeux suivants sont identifiés :

Environnement :

- Gestion de l'eau ;
- Gestion de l'énergie ;
- Gestion des déchets ;
- Émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment les émissions indirectes liées à l'activité de transport et de logistique du Groupe (Scope 3). À la date de clôture, ces émissions n'ont pas fait l'objet d'une quantification et ne présentent pas, à ce stade, de matérialité financière avérée au regard des états financiers de l'exercice 2025. Cet enjeu fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation progressive dans le cadre de la montée en maturité du dispositif de reporting ESG.

Social :

- Sécurité alimentaire ;
- Sécurité du travail.

Gouvernance :

- Conformité réglementaire HSE.

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

À partir du modèle économique et du cadre réglementaire tunisien en vigueur, la Société identifie ses enjeux ESG sur la base d'une analyse de matérialité. Cette analyse s'appuie notamment sur les données issues des audits énergétiques et hydriques, ainsi que sur les systèmes de management existants, certifiés ISO 14001 et ISO 45001, afin d'identifier et de piloter les principaux risques et opportunités ESG.

Cette démarche est également alignée avec les standards sectoriels du SASB, permettant de structurer les enjeux environnementaux et sociaux selon une approche de matérialité financière et sectorielle.

À moyen terme, la Société prévoit d'améliorer son dispositif par une quantification et une meilleure intégration des risques ESG dans les processus budgétaires et d'investissement, ainsi que l'instauration d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Ce développement sera accompagné d'une gouvernance ESG renforcée, impliquant davantage les organes de direction et formalisant les responsabilités dans les fonctions clés.

Cette trajectoire vise à renforcer la résilience du modèle d'affaires face aux risques émergents tout en répondant aux exigences croissantes des investisseurs, du régulateur et des parties prenantes.

3.2. Exposition au MACF

Applicabilité au secteur du Groupe

À la date de clôture, le MACF n'est pas applicable directement au secteur agroalimentaire ni au secteur du transport. Les activités de production fromagère et de transport et logistique exercées par le Groupe ne font pas partie des secteurs couverts par le dispositif actuel du MACF.

Nature de l'exposition

Bien que non directement concerné par le MACF, le Groupe peut être exposé de manière indirecte et limitée à ce mécanisme à travers :

- Les coûts des matières premières et intrants industriels intégrant des émissions de carbone ;
- Les coûts énergétiques indirects répercutés par les fournisseurs ;
- Les coûts liés aux carburants utilisés par la filiale de transport, susceptibles d'être impactés par l'évolution générale des mécanismes de tarification carbone ;
- L'évolution générale des prix liée à la transition carbone dans l'économie.

Cette exposition reste à ce stade non significatif mais fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la veille réglementaire ESG.

Démarches de suivi et de conformité

Dans une logique d'anticipation des évolutions réglementaires, la Société a mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une veille réglementaire environnementale et climatique ;
- Suivi des évolutions du cadre européen relatif au carbone et à la transition énergétique.

SECTION 4 — INDICATEURS & CIBLES

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

GROUPE « LAND'OR »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Tunis le 18 juin 2026

Messieurs les Actionnaires du groupe « Landor »

Land'Or S.A.

Bir Jedid, 2054-Khelidia

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société « Land'Or S.A » (« Land'Or » ou « Société ») et de ses filiales (« Groupe Land'Or ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Land'Or comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 112 043 035 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 7 414 458 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Land'Or au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe Land'Or conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2025

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2025 pour un montant brut de 37 023 966 DT provisionné à hauteur de 4 993 262 DT. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture).
- Vérifier l'existence des éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant cette estimation.

4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« Rapport de Gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications générales portant sur l'efficacité des

systemes de controle interne de Land'Or S.A et de ses filiales. Nous rappelons que la responsabilite de la conception et de la mise en place d'un systeme de controle interne ainsi que la surveillance periodique de son efficacite et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifie de deficiences importantes dans les systemes de controle interne de Land'Or S.A et de ses filiales susceptibles d'impacter notre opinion sur les etats financiers consolides telle qu'exprime ci-dessous.

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

**Achref Guermech
Associé**

Les Commissaires aux Comptes Associés

**M.T.B.F
Ahmed Sahnoun
Associé**